

**Convention de soutien conjoint
pour les « compagnies à rayonnement suprarégional et international »**

Période 2012-2014

entre

La Ville de Genève

(ci-après « la Ville »)

représentée par

Sami Kanaan, Conseiller administratif chargé du département de la culture et du sport

La Commune de Meyrin

(ci-après « la Commune de Meyrin »)

représentée par

Monique Boget, Conseillère administrative chargée de la culture

Le Canton de Genève

(ci-après « le Canton »)

représenté par

Charles Beer, Conseiller d'Etat chargé du département de l'instruction publique, de la culture et du sport

Pro Helvetia, Fondation suisse pour la culture

(ci-après « Pro Helvetia »)

représentée par

Pius Knüsel, Directeur

Felizitas Ammann, Responsable de la division danse

L'association Alias compagnie

(ci-après « la Compagnie »)

représentée par

Guilherme Botelho, Chorégraphe

Claude Thébert, Président de l'association

1. Préambule

La Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, les Cantons et les Villes de Suisse, considérant les qualités que peut avoir une collaboration conjointe en matière de soutiens aux créations d'œuvres artistiques et à la diffusion de ces oeuvres, s'engagent à développer un principe de convention de soutien conjoint au bénéfice de compagnies de danse de notre pays. L'objectif poursuivi est de renforcer le développement artistique et la promotion des compagnies qui en bénéficient et de favoriser leur rayonnement en Suisse et à l'étranger.

Cette convention témoigne de la confiance des quatre instances subventionnantes à l'égard des compagnies bénéficiaires. Elle exprime une vision commune et la volonté de développer une meilleure coordination des moyens investis.

Les compagnies partenaires d'une convention de soutien conjoint bénéficient de moyens financiers constants pendant trois ans pour effectuer l'ensemble de leurs activités, sans être contraintes aux procédures habituelles des requêtes en soutien financier ponctuel. Cette sécurité et cette liberté permettent une projection à plus long terme et favorisent le travail de recherche et d'expérimentation. Les compagnies ont par ailleurs la possibilité de constituer ou de consolider autour d'elles une équipe administrative et artistique.

Dans le cadre de la convention de soutien conjoint, la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia intervient à titre subsidiaire aux soutiens apportés par le Canton et la Ville concernés. Elle apporte un soutien renforcé aux représentations des compagnies considérées, en dehors de leurs frontières linguistiques et à l'étranger.

Vu

- la loi Fédérale concernant la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia du 17 décembre 1965 (RS 447);
- la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 (B6 05);
- la loi sur l'accès et l'encouragement à la culture du 20 juin 1996 (C3 05);
- la loi sur les indemnités et les aides financières du 15 décembre 2005 (D1 11);
- les statuts de l'association Alias compagnie.

Vu

- le projet commun de la Ville de Genève, de la Commune de Meyrin, du Canton et de Pro Helvetia visant à soutenir une compagnie à rayonnement suprarégional et international remplissant les critères de qualité définis conjointement.

Vu

- que la Compagnie Alias répond aux conditions suivantes :
 - une production régulière de spectacles;
 - l'organisation régulière de tournées en Suisse et à l'étranger;
 - une structure d'organisation permanente;
 - un travail de création artistique de qualité, novateur, reconnu par la profession et le public,

la Ville, la Commune de Meyrin, le Canton, Pro Helvetia et la Compagnie Alias conviennent de ce qui suit :

2. Objet de la convention

La présente convention règle:

- a) le soutien de la Ville, de la Commune de Meyrin, du Canton et de Pro Helvetia en faveur de la Compagnie Alias pour promouvoir son développement artistique, favoriser son rayonnement et sa notoriété en Suisse et à l'étranger,
- b) les engagements de la Compagnie Alias pendant la durée de validité de la convention.

La division danse de Pro Helvetia est l'interlocuteur de la Compagnie Alias pour d'éventuelles questions liées à la présente convention.

3. Engagement des subventionneurs

3.1. Engagements financiers du Canton, de la Ville de Genève et de la Commune de Meyrin

Le Canton s'engage à verser une subvention annuelle de 160'000 F pour les années 2012 à 2014.

Ce montant est versé en deux tranches, aux mois de janvier et juillet de chaque année.

La Ville de Genève s'engage à verser une subvention annuelle de 195'900 F pour les années 2012 à 2014.

Ce montant sera versé en deux tranches : trois quarts de la somme au mois de janvier et un quart en juillet, après remise des comptes de l'année précédente.

La Commune de Meyrin s'engage à verser en une fois, en janvier, une subvention annuelle de 45'000 F pour les années 2012 à 2014.

Ces montants seront versés sous réserve du vote du budget de l'année de référence par le Grand Conseil et par le Conseil municipal de la Ville et de la Commune de Meyrin, et sous réserve d'événements exceptionnels ou conjoncturels pouvant survenir.

3.1.2. Subventions en nature

Les collectivités publiques peuvent faire bénéficier la Compagnie Alias de subventions en nature qui peuvent prendre la forme de rabais sur la location de salles, de mise à disposition gratuite de locaux, de matériel technique, de personnel de salle, etc. La valeur de tout autre apport en nature qui serait accordé ponctuellement (mise à disposition de locaux, de matériel divers, d'emplacements d'affichage, etc.) est indiquée par les collectivités publiques à la Compagnie et doit figurer dans ses comptes.

3.1.3. Locaux

La recherche de locaux pour la Compagnie Alias sera inscrite par les collectivités publiques dans la liste des objets à traiter dans le cadre du Groupe de concertation culturelle.

3.2. Engagements financiers de Pro Helvetia

Pro Helvetia s'engage à soutenir les représentations de la Compagnie Alias dans d'autres régions linguistiques en Suisse et à l'étranger par une contribution annuelle de 90'000 F pour les frais de tournées ainsi que les frais de fonctionnement liés aux tournées. Ce montant sera versé à hauteur de 80% en janvier et de 20% en novembre de chaque année.

Lors de tournées dans d'autres régions linguistiques en Suisse, la contribution de Pro Helvetia couvre les frais de voyage, de transport et d'hébergement, ainsi que les per diems.

En outre, la Compagnie a la possibilité d'obtenir des moyens supplémentaires de Pro Helvetia dans le cadre de projets propres de la fondation ou des bureaux de liaison.

3.3. Réserves

La Ville, la Commune de Meyrin, le Canton et Pro Helvetia accordent leurs subventions sous réserve que les moyens dont ils disposent chacun pour l'encouragement des compagnies de danse ne subissent pas de réduction pendant la durée du contrat. Toute réduction du budget d'une partie subventionnante peut entraîner une réduction proportionnelle de la contribution que cette partie accorde.

Les montants de Pro Helvetia sont versés à la condition que les crédits budgétaires soient libérés par le Parlement fédéral et que les moyens financiers prévus pour la danse ne subissent pas de diminution pendant la durée de validité de la convention.

Il n'y a pas de garantie solidaire des parties subventionnantes quant au montant total des subventions attribuées à la Compagnie.

4. Engagements de la Compagnie

4.1 Base

Le projet artistique de la Compagnie Alias est décrit dans le dossier figurant en annexes 1 et 2. Il comprend le plan financier triennal, qui sert de base pour les sommes versées par les subventionneurs.

4.2. Productions

Durant la période de validité de la convention, la Compagnie Alias s'engage à créer au moins deux œuvres chorégraphiques qu'elle présentera au public de sa région.

La Compagnie Alias s'engage à effectuer un travail de sensibilisation à la danse contemporaine. Ce travail consiste à faciliter l'accès de tous les publics, et plus particulièrement des élèves du département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP), aux productions de la Compagnie. Il consiste également à faire connaître le monde professionnel de la danse contemporaine auprès du public le plus large possible.

La Compagnie Alias s'engage à continuer son travail de sensibilisation durant au minimum 15 heures par an sur le territoire meyrinois.

4.3. Tournées

La Compagnie Alias s'efforcera de se produire à 18 reprises en au moins 10 endroits différents dans les autres régions linguistiques suisses et/ou à l'étranger selon les critères de Pro Helvetia. Ces chiffres représentent une moyenne annuelle, envisagée pour la durée de la convention.

Pro Helvetia tiendra compte lors de ses évaluations des facteurs supplémentaires tels que la renommée des lieux d'accueil, le nombre de spectateurs et la spécificité de l'œuvre présentée.

4.4. Bénéficiaire direct

La Compagnie Alias est le bénéficiaire direct de ces subventions. Elle s'engage à ne procéder à aucune redistribution en tout ou partie de cette aide financière.

4.5. Autres sources de financement

La Compagnie Alias s'engage à solliciter tout appui financier public ou privé auquel elle peut prétendre du moment qu'il n'entre pas en contradiction avec les principes et valeurs des parties subventionnantes.

La Compagnie Alias s'engage à assurer le financement de la part du budget non couverte par la convention avec les cachets, fonds de coproduction ainsi que les contributions d'autres institutions (fondations, sponsors, etc.).

4.6. Excédent et déficit

Au terme de l'exercice comptable, pour autant que les prestations financées aient été fournies conformément à la convention, le résultat annuel établi conformément à l'article 4.8 est réparti entre la Ville, la Commune de Meyrin, le Canton et Pro Helvetia selon la clé figurant au présent article.

Une créance reflétant la part restituable aux collectivités publiques est constituée dans les fonds étrangers de la Compagnie Alias. Elle s'intitule « Subventions non dépensées à restituer à l'échéance de la convention ». La part conservée par la Compagnie Alias est comptabilisée dans un compte de réserve spécifique intitulé « Part de subventions non dépensée » figurant dans ses fonds propres.

Pendant la durée de la convention, les éventuelles pertes annuelles sont également réparties selon la clé figurant au présent article et sont déduites de la créance jusqu'à concurrence du solde disponible et du compte de réserve spécifique.

La Compagnie Alias conserve 53 % de son résultat annuel. Le solde est réparti entre la Ville, la Commune de Meyrin, le Canton et Pro Helvetia au pro rata de leur financement.

A l'échéance de la convention, la Compagnie Alias conserve définitivement l'éventuel solde du compte de réserve spécifique, tandis que l'éventuel solde de la créance est restitué à la Ville, à la Commune de Meyrin, au Canton et à Pro Helvetia.

A l'échéance de la convention, la Compagnie Alias assume ses éventuelles pertes reportées.

4.7 Echanges d'informations

Au mois de novembre de chaque année, la Compagnie Alias remet son programme annuel (de janvier à décembre) à la Ville, à la Commune de Meyrin, au Canton et à Pro Helvetia.

Le programme contient les éléments suivants :

- objectifs de développement artistique;
- programme de la prochaine saison (productions, tournées, autres activités);
- budget d'exploitation et budget de tournées;
- plan de financement.

Les partenaires de la convention se rencontreront au printemps 2013 pour un échange d'informations. Chaque partie s'engage à communiquer aux quatre autres parties, dans les

plus brefs délais, toute modification ou information pertinente concernant l'application de la présente convention. En conséquence, en cas d'incapacité de la Compagnie à fournir les prestations annoncées pour cause de maladie, d'accident ou d'empêchement majeur, elle en informera les parties subventionnantes qui pourront convenir d'une éventuelle adaptation de la convention.

4.8. Rapport d'activités et comptes

Le rapport annuel (janvier - décembre) est remis au plus tard fin mars à la Ville, à la Commune de Meyrin, au Canton et à Pro Helvetia. Il comprend les éléments suivants :

- compte-rendu circonstancié des activités de l'année écoulée;
- formulaire de tournée (annexe 4);
- dossier de presse, DVD des dernières créations;
- énumération des principales évolutions et modifications;
- comptes annuels présentés en conformité avec la directive transversale du Canton;
- tableau de bord (annexe 3).

4.9. Communication

Sur tout document promotionnel produit par la Compagnie Alias et/ou par les organisateurs concernés doit figurer de manière très visible la mention : « Avec le soutien de la Ville de Genève, de la Commune de Meyrin, de la République et Canton de Genève et de Pro Helvetia, Fondation suisse pour la culture ».

La mention en allemand, italien et anglais est la suivante :

- Mit Unterstützung der Stadt Genf, der Gemeinde Meyrin, des Kantons Genf und der Schweizer Kulturstiftung Pro Helvetia.
- Con il sostegno della Città di Ginevra, della Comune di Meyrin, del Cantone di Ginevra e della Fondazione svizzera per la cultura Pro Helvetia.
- With the support of the City of Geneva, the Commune of Meyrin, the Canton of Geneva and the Swiss Arts Council Pro Helvetia.

Les logos et armoiries des parties subventionnantes doivent également y figurer si les logos d'autres partenaires sont présents.

Dans le cadre de leurs moyens de communication existants, la Ville, la Commune de Meyrin, le Canton et Pro Helvetia s'engagent à faire connaître leur soutien conjoint à la Compagnie Alias.

4.10. Annonces de représentations à l'étranger

La Compagnie Alias s'engage à annoncer en temps utile aux représentations diplomatiques suisses à l'étranger les représentations qu'elle donnera dans le pays concerné et mettra éventuellement à leur disposition des informations et des supports publicitaires (voir 8. 1 Adresses).

5. Evaluation

Début 2014, dernière année de validité de la convention, les parties procèderont à une évaluation conjointe des exercices 2012 et 2013 ainsi que des éléments connus de 2014. Le rapport d'évaluation sera terminé au plus tard fin mars 2014. Il servira de référence à la décision concernant le renouvellement de la convention.

L'évaluation sera menée conjointement par la Ville, la Commune de Meyrin, le Canton et la Compagnie Alias avec la participation de Pro Helvetia.

Elle portera essentiellement sur les aspects suivants, fixés par la convention:

- le fonctionnement des relations entre les parties signataires;
- le respect des objectifs fixés à la Compagnie Alias (objectifs artistiques et travail de sensibilisation à la danse contemporaine);
- le respect du plan financier triennal;
- l'adéquation entre les moyens financiers octroyés et l'évolution de la Compagnie Alias;
- l'atteinte des valeurs cibles figurant dans le tableau de bord.

L'évaluation tiendra également compte des contextes économique et artistique aux niveaux fédéral, cantonal et municipal (possibilités budgétaires, émergences de nouvelles compagnies, etc.).

6. Durée et renouvellement

La convention est conclue pour une durée de trois ans, soit du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2014.

Il n'existe pas de droit automatique au renouvellement ou à la prolongation de la convention au terme de cette période.

La Ville, la Commune de Meyrin et le Canton décideront avant fin avril 2014 si la Compagnie Alias sera ou non proposée pour une prochaine convention de soutien conjoint. La décision définitive portant sur la conclusion d'une nouvelle convention de trois ans sera prise avant fin juin 2014. Le renouvellement d'une convention se décide à l'unanimité.

7. Résiliation du contrat

La convention peut être résiliée et la restitution totale ou partielle demandée par l'une des autorités subventionnantes lorsque:

- a. l'aide financière n'est pas utilisée en conformité de l'affectation prévue;
- b. le bénéficiaire n'accomplit pas ou accomplit incorrectement sa tâche malgré une mise en demeure;
- c. l'aide financière a été indûment promise ou versée, soit en violation du droit, soit sur la base d'un état de fait inexact ou incomplet;
- d. l'évaluation intermédiaire (printemps 2013) montre que les bases du contrat ne peuvent être respectées.

La convention peut être dénoncée si la Compagnie déplace son siège social dans une autre commune ou un autre canton.

La convention devient caduque à compter de la date où la Compagnie procède à sa dissolution ou cesse ses activités. Dans ce cas, les subventions déjà versées doivent être restituées pro rata temporis.

8. Appendice

8.1. Adresses

Adresse de liaison pour annonces de représentations à l'étranger :
<http://www.eda.admin.ch/eda/g/home/emb/addch.html>

Adresses pour les logos :

www.ville-geneve.ch/?id=6429

www.prohelvetia.ch

République et canton de Genève: s'adresser au service cantonal de la culture
(culture@etat.ge.ch)

8.2. Compte

Les versements sont effectués sur le compte suivant :

Titulaire du compte:

Compagnie Alias

24b chemin Frank-Thomas

1208 Genève

Compte postal no 12-11697-9

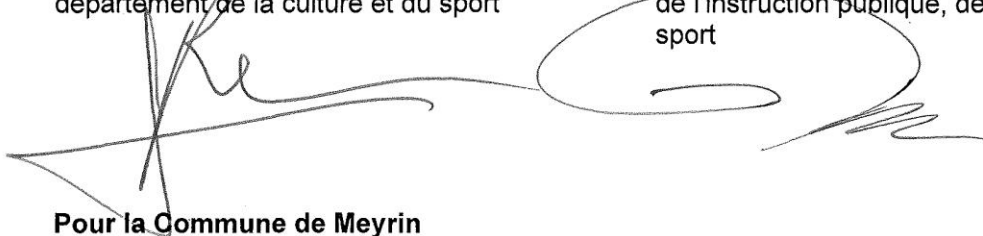
9. Entrée en vigueur

La présente convention entre en vigueur après ratification par le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève par voie d'arrêté et signature des autres parties.

Fait à Genève le 1^{er} février 2012 en cinq exemplaires originaux.

Pour la Ville de Genève :

Sami Kanaan
Conseiller administratif chargé du
département de la culture et du sport



**Pour la République et canton de
Genève :**

Charles Beer
Conseiller d'Etat chargé du département
de l'instruction publique, de la culture et du
sport

Pour la Commune de Meyrin

Monique Boget
Conseillère administrative chargée de la culture



Pour Pro Helvetia :

Pius Knüsel
Directeur



Felizitas Ammann
Responsable de la division danse



Pour l'association Alias compagnie:

Guilherme Botelho
Chorégraphe



Claude Thébert
Président de l'association



Annexe 1: Projet artistique

A l i a s

Guilherme Botelho

Programme 2012 - 2014

Au cours des prochaines années, nous souhaitons renforcer notre structure de travail pour poursuivre et approfondir nos priorités. Celles-ci sont:

- la création et la diffusion de projets artistiques de qualité pouvant toucher divers publics aussi bien dans nos régions qu'à un niveau international;
- les actions pédagogiques et de médiation, en parallèle avec les créations et les tournées, mais également dans la cité, s'adressant à des populations de non danseurs ainsi qu'à de jeunes préprofessionnels.

Pour développer la compagnie Alias, nous devons pouvoir nous appuyer sur des bases solides, telles que la Convention de soutien conjoint. Mais il est également nécessaire d'investir dans notre équipe artistique, administrative et technique. Cela signifie indexer les salaires selon le coût de la vie, permettre au personnel de suivre des formations continues et engager du personnel supplémentaire lorsque cela est nécessaire.

Nous travaillerons donc à augmenter nos ressources financières, en mettant l'accent sur la recherche de coproducteurs, le développement de partenariats à long terme et la diversification de nos sources de financement.

Créations

<i>Les Cabots</i> - 2012	p. 2
<i>Boléro</i> - 2013	p. 3
Projets futurs - 2014	p. 3

Tournées

Planning prévisionnel	p. 4
-----------------------------	------

Projets pédagogiques et de médiation

<i>En milieu scolaire</i>	Danse à l'école	p. 5
<i>En tournées</i>	Atelier de sensibilisation autour des créations	p. 5
	Stages pour danseurs professionnels	p. 6
<i>Dans la cité</i>	Ateliers de tango et danse contemporaine pour aveugles	p. 6
	Camp pour adolescents	p. 7
<i>Formation</i>	Cours quotidiens	p. 7
	I.WAG	p. 7

Autres activités

Reprises	p. 8
----------------	------

Les Cabots - création 2012

Première le 21 février 2012 au Théâtre Forum Meyrin,
suivie de 3 représentations du 22 au 24 février 2012.

Création et interprétation	Guilherme Botelho et Omar Porras
Assistant à la mise en scène	Fabio Bergamaschi
Scénographie	Gilles Lambert
Lumière	Jean-Philippe Roy
Conseiller artistique	Mathieu Menghini
Direction technique	Olivier Lorétan (sous réserve)

Production Alias et Teatro Malandro

Coproduction Théâtre Forum Meyrin
(en cours)

Le projet des *Cabots* est unique à plus d'un titre.

En premier lieu, il réunit les créateurs d'Alias et du Teatro Malandro – deux compagnies reconnues en Suisse et dans le monde.

L'un et l'autre ont réussi cette gageure d'attirer le grand public, d'être populaires – sans s'aliéner l'avis des professionnels (programmateurs, critiques, instances subventionnantes, etc.) ni cesser d'être inventifs.

Ce projet promet, en second lieu, d'être piquant : il fait dialoguer des maîtres de genres artistiques *a priori* distincts : la danse, côté Guilherme Botelho ; le théâtre et l'opéra, côté Omar Porras.

Deux traits singuliers – l'intensité et le sens de l'image – rapprochent, pourtant, nos créateurs ; ce, dans la nuance.

Si l'intensité est avant tout intérieure, psychique chez le chorégraphe brésilien, elle est paradoxalement davantage corporelle, trépidante chez le metteur en scène colombien. S'agissant de l'image scénique, léchée, elle est surréelle et rigoureuse, à tendance contemporaine chez le premier tandis qu'elle se drape volontiers d'un voile poétique et baroque, chez le second.

Enfin, un troisième trait relie l'un et l'autre – le plus essentiel, peut-être : l'expérience de l'exil, exil de son pays, exil de ses repères culturels et sociaux aussi.

Tout être se caractérise par un élément *humain*, un élément *culturel* et un élément *individuel*. Force est de constater qu'un changement de continent, de climat, de langue, d'us et de coutume accuse en l'être de nos artistes la conscience de ces trois strates existentielles et a contribué, en l'occurrence, à donner une tonalité et une épaisseur singulières aux styles artistiques de Botelho et Porras.

Les premières esquisses des *Cabots* nous donnent à espérer un duo de clowns métaphysiques surpris dans des saynètes conjointement abstraites et concrètes. La découverte de l'inconnu – à la fois *lieu* et *personne*, le rapport à l'autre – à la fois *de force*, *de coopération* ou *de jeu* mais aussi la possibilité d'une expression commune, duelle, authentique, d'une expression transcendant l'être et le réel sont au cœur de ce projet.

Gageons qu'en cette époque qui voit les formes esthétiques chercher de nouvelles configurations, les schémas identitaires traditionnels se dissoudre, nos deux artistes sauront faire de la scène le miroir critique et sublimant de notre temps.

Mathieu Menghini

Boléro - création 2013

Pièce pour 8 danseurs.
Sur la partition originale de Maurice Ravel.

«Avec une indifférence quasi démoniaque, Ida Rubinstein tournoyait sans arrêt, dans ce rythme stéréotypé, sur une immense table ronde d'auberge, cependant qu'à ses pieds les hommes exprimant une passion déchaînée, se frappaient jusqu'au sang.»

Les propos du musicologue Willi Reich, qui assista aux répétitions du ballet dirigé par Ravel, témoignent bien de l'énergie sexuelle et de l'esprit de liberté dans lesquels baignent la pièce chorégraphique - autant que l'œuvre musicale - dans la création de 1930. *«J'ai fait exactement ce que je voulais faire, et pour les auditeurs c'est à prendre ou à laisser.»* affirmait même Ravel de sa partition, dont il ne manquait pas de souligner le caractère expérimental comme pour mieux en affirmer l'audace.

Pour l'art chorégraphique, le *Boléro* semble pourtant être une sorte d'anti *Sacre du printemps*. Tandis que les propositions d'interprétation du *Sacre* fusent depuis plusieurs saisons, peu nombreux sont les chorégraphes qui osent se frotter à la musique de Ravel. Est-elle trop connue ? Pourtant son immense popularité tend à masquer l'ampleur de son originalité.

La version de Guilherme Botelho se base, elle aussi, sur l'énergie sexuelle et pour ainsi dire orgasmique, qui accompagne le crescendo de la composition musicale. D'abord dans le silence, puis sur une nappe sonore, 8 danseurs (4 hommes et 4 femmes) sillonnent la scène en masse. Les corps ivres se nouent et se dénouent et marquent progressivement une pulsation quasi primale qui préfigure l'apparition de la partition de Ravel.

Projets futurs - 2014

5 danseurs
Composition originale de Christian Fennesz

A ce jour, il est difficile pour Guilherme Botelho de se prononcer sur le contenu exact de cette création. Un élément est certain, une collaboration avec le guitariste et compositeur autrichien Christian Fennesz. Les deux créateurs se sont à plusieurs reprises rencontrés et apprécient leur travail mutuel. La musique de Fennesz mélange sonorités électroniques avec de vrais instruments. Ses nappes synthétiques et ses atmosphères sonores mêlant œuvres classiques et recherches conceptuelles, seront une forte inspiration pour le chorégraphe.

Tournées

Après plus de quinze ans d'existence, le répertoire d'Alias est vaste. Même si certaines anciennes productions font parfois encore l'objet de demandes de tournées, nous avons choisi de concentrer notre travail de diffusion autour des productions suivantes:

Sideways rain (2010)
Approcher la poussière (2007)
0,5% (pièce courte 2008)

Ayant eu plusieurs demandes dans ce sens, nous essayerons également de remonter *Le poids des éponges* (2002). (c.f. page 8 - "Reprises").

Le virage artistique qui s'est amorcé avec *Sideways rain* a ouvert de nouvelles perspectives de diffusion. Nous sommes en contact avec des théâtres qui n'étaient pas dans nos réseaux jusqu'à maintenant et nous avons l'opportunité de lier des liens avec des pays dans lesquels nous n'avons que rarement présenté notre travail (ex. Italie, Belgique).

L'exploration de ce nouveau langage chorégraphique se poursuivra avec *Jetulinousvousils*, la création 2011 d'Alias, ainsi que dans le *Boléro* prévu en 2013. Une forme épurée laissant la première place au mouvement, sans narration traditionnelle ni volonté frontale de discourir à tout prix. C'est la construction de la pièce elle-même qui offre au spectateur un écran vierge sur lequel chacun pourra projeter sa propre narration et ses références.

Nous souhaitons nous appuyer sur le succès de *Sideways Rain* pour intéresser de nouveaux coproducteurs à l'occasion de ces nouvelles créations et renforcer notre inscription dans de nouveaux réseaux de théâtres et festivals. Signe positif allant dans ce sens : nous concluons actuellement des dates qui se réaliseront dans plus de 2 ans.

Planning prévisionnel (dates confirmées (**en gras**) ou en négociation)

2012

21 au 24 février	Les Cabots	Théâtre Forum Meyrin	Meyrin - CH
fév / mars (1 date)	<i>Sideways rain</i>	Teatro Comunale	Ferrara - IT
06 mars	<i>Sideways rain</i>	Bayer Kultur	Leverkusen - D
07 mars	<i>Sideways rain</i>	Tanzhaus NRW	Düsseldorf - D
09 mars	<i>Sideways rain</i>	Théâtre Paul Eluard	Bezon - F
mars/avril	Les Cabots	Centre culturel suisse	Paris - F
mars/avril	<i>Sideways rain</i>	CCN de Franche-Comté	Belfort - F
avril (1 date)	<i>Sideways rain</i>	Théâtre populaire romand	Neuchâtel - CH
09 mai	<i>Sideways rain</i>	Festival Tanz!	Heilbronn - D
16 et 17 mai	<i>Sideways rain</i>	Mai Festspiele	Wiesbaden - D
mai/juin (4 dates)	<i>Sideways rain</i>	tournées au Liban, Syrie, Jordanie et Palestine	
mai (1 date)	<i>Sideways rain</i>	Fabbrica Europa	Florence - IT
mai (1 date)	<i>Sideways rain</i>	Arsenal de Metz	Metz - F
juin (1 date)	<i>Sideways rain</i>	Operaestate Festival	Bassano del Grap. - IT
oct/nov	<i>Sideways rain</i>	nouveau théâtre	Poznan - PL
nov/déc (5 à 6 dates)	<i>Sideways rain</i>	tournées en Hollande et Belgique en collaboration avec Van Baasbank & Baggerman	

Projets pédagogiques et de médiation

En milieu scolaire

Danse à l'école

Dans ces ateliers, les enfants sont guidés au travers d'expériences créatives et ludiques où l'imaginaire et la sensation sont les fondements du mouvement dansé. Par un travail d'improvisation précis et constructif, les enfants racontent dans une liberté et inventivité corporelles. La technique et l'esthétique ne font pas partie de ce travail. L'enfant est au centre du processus créatif.

Le travail aura une thématique intitulée « Le vagabond des étoiles », d'après un livre de Jack London. Cette thématique est celle de la puissance de l'imaginaire qui se traduit dans le corps par une capacité à s'évader, à s'incarner dans une multitude de personnages, à vivre des aventures, même dans des espaces réduits. La thématique pourra également être abordée en classe par les enseignants sous la forme de travaux poétiques, plastiques ou autre.

Pendant le semestre, les enfants auront l'occasion de rencontrer les danseurs professionnels de la compagnie, ainsi que plusieurs membres de l'équipe technique et artistique.

En fin d'année scolaire, le travail fera l'objet d'une présentation sur scène.

Objectif : L'objectif d'une présentation publique n'est pas de montrer, démontrer ou prouver, mais de donner à voir, de faire sentir à ses proches toute l'aventure traversée, tout l'imaginaire suscité... Partager une expérience pour créer du sens, vivre le processus artistique entièrement et prendre conscience de tous les métiers en jeu dans une présentation de spectacle. Une présentation scénique est une expérience de respect, de responsabilité individuelle et collective, d'émotions multiples, de sensorialité et de confiance en soi et dans les autres.

Animation : Melissa Cascarino, pédagogue

Bénéficiaires: 2 classes primaires d'une école primaire de Meyrin

Durée, horaire : janvier à juin, 2 périodes par classe

Lieu : Ecole primaire à Meyrin + Théâtre Forum Meyrin

Partenaires : DIP + Théâtre Forum Meyrin

En tournée

Ateliers de sensibilisation autour des créations

Atelier d'immersion dans un processus créatif de danse contemporaine et dans l'univers du chorégraphe Guilherme Botelho, en vue de préparer des enfants ou adolescents, sans expérience préalable de la danse, à une représentation d'une des pièces de la compagnie (pour autant que cette pièce s'y prête).

Aborder l'univers d'une pièce d'Alias par des processus créatifs mis à l'œuvre dans la chorégraphie de Guilherme Botelho et par des procédés d'improvisation ludiques. Respecter la liberté de chaque enfant pour qu'il crée son propre mouvement dansé. Expérimenter autour des "systèmes" ou des thèmes qui structurent la pièce.

A l'issue de la représentation, un échange a lieu avec quelques-uns des danseurs professionnels de la compagnie.

Objectif : L'objectif n'est ni technique, ni esthétique. Le cœur de cette expérience est l'immersion dans l'essence même d'une pièce chorégraphique, l'imaginaire qu'elle recèle, solliciter la faculté créative de l'enfant. Cette recherche aboutira au plaisir d'assister à une représentation de danseurs professionnels avec la connivence et la compréhension de ceux qui seront passés par le même processus artistique et le langage de la danse.
L'objectif est l'expérience elle-même.

Animation : Melissa Cascarino, pédagogue ou un/e danseur de la compagnie
 Bénéficiaires: 2 classes (max. 45 enfants) dès 8 ans
 Durée : 2h à 2h30 dans les quelques jours qui précèdent la représentation.
 Lieu : soit sur le plateau de théâtre, soit dans une salle de gymnastique
 Partenaires : Le théâtre ou le festival d'accueil

<i>En tournée</i>	Stages pour danseurs professionnels
-------------------	--

Objectif : Faire découvrir le travail du chorégraphe, notamment ses recherches à partir de l'improvisation. Les stages se abordent notamment la conscience de soi durant l'improvisation et les mécanismes de création de personnages.

Animation : Guilherme Botelho
 Bénéficiaires: Danseurs professionnels ou en formation préprofessionnelle
 Durée : de 3 heures à 2 jours
 Partenaires : Le théâtre ou le festival d'accueil

<i>Dans la cité</i>	Ateliers de tango et danse contemporaine pour aveugles
---------------------	---

Les ateliers de tango et danse contemporaine (danse contact) pour aveugles et malvoyants s'inscrivent dans le désir d'Alias de promouvoir un rapport au corps sensible et sain.

Lors de stage ou pendant des répétitions, il arrive souvent à Guilherme Botelho de dire: "Faites comme si vous ne voyez pas votre partenaire, ni vous même. Le contact et l'écoute de son propre corps et de celui de sa partenaire donnent déjà toutes les informations nécessaires." Regarder l'autre le met forcément dans le rôle d'un "Autre."

Le tango regroupe plusieurs qualités:

- Il est important de voir et de sentir son corps depuis l'intérieur.
- C'est une danse laissant une grande place à l'improvisation, et donc qui demande d'être présent et attentif à son corps et à celui de sa/son partenaire.
- La relation avec sa/son partenaire est codée par les pas, le style, et ils demandent d'être très rapprochés. Vu que les figures se font toujours à deux, une interdépendance (guide et guidé) et une écoute du corps de sa/son partenaire forment une constante nécessaire et plaisante.
- La sensualité de la musique, des mouvements et de l'esthétique donne aux partenaires le désir de sentir l'autre.
- Les partenaires de tango sont enlacés et peuvent donc plus facilement gérer le manque d'équilibre dû à l'absence de repères visuels.

La danse contact comporte des éléments proches du tango, en ce qui concerne l'écoute de son corps et de celui de ses partenaires, mais il n'y a pas d'esthétique imposée, donnant ainsi au corps et à la créativité une place centrale.

Ces ateliers auront lieu deux fois par mois, sur une période d'une durée de 3 à 6 mois. Il est souhaitable que ces ateliers puissent se pérenniser si l'expérience initiale se déroule avec succès.

Animation : un professeur de tango et 1 à 2 danseurs / pédagogues de la compagnie
 Bénéficiaires: aveugles et malvoyants de la région romande
 Durée : deux périodes de minimum 2h chaque deux semaines
 Lieu : salle à Meyrin
 Partenaires : Théâtre Forum Meyrin, Commune de Meyrin, (en cours)

Camp de découverte et d'initiation à la danse s'adressant à des adolescentes et adolescents, qu'elles/ils aient une pratique de danse ou non.

- Objectif :** A travers différentes pratiques de danse, permettre à des adolescents d'acquérir et de développer des outils pour trouver leur propre danse et non pas être uniquement dans l'imitation de modèles médiatiques dominants (émissions, clips, télé-réalité...).
- Pouvoir laisser libre cours à son imagination dans le mouvement, pour leur permettre d'oser danser et souligner le caractère ludique que la danse peut porter.
- Découvrir les possibilités du corps et sa singularité, laisser s'exprimer l'individualité en lien avec le groupe et explorer par la danse les différents rapports entre soi et les autres.
- Offrir un espace commun d'expressions corporelles où chacun peut expérimenter le mouvement sans craindre le regard des autres.
- Déroulement :** Chaque jour, une ou deux pratiques de danses spécifiques sont proposées par différents intervenants: hip-hop, danse & musique, jazz contemporain, capoeira, danse contemporaine, contact improvisation avec des objets.
- Un DJ est présent sur plusieurs journées pour créer ou transformer du son en simultané avec les danses explorées et, ainsi, faire découvrir aux participants les multiples combinaisons possibles entre musique et danse.
- Un danseur référent accueille et accompagne les participants tout au long de la semaine et fait figure de "grand frère". Il fait le lien entre tous les intervenants et mène chaque matin un échauffement et chaque fin de journée un temps d'étirement du corps et d'échanges. Le camp se termine par une jam session (séance d'improvisation collective) conduite par le danseur référent et le DJ.
- Animation :** Fabio Bergamaschi, Tatiana Desardouin et un/e danseur/euse de la compagnie, ainsi que plusieurs intervenants de différentes disciplines
- Bénéficiaires:** max. 15 adolescents entre 13 et 16 ans
- Durée :** deux périodes de minimum 2h chaque deux semaines
- Lieu :** à définir
- Partenaires :** Théâtre Forum Meyrin, Commune de Meyrin, Maison Vaudagne (tbc), (en cours)

Alias ouvre ses cours quotidiens aux danseurs professionnels de la région ou de passage à Genève lors de ses périodes de création.

- Objectif :** Permettre aux danseurs de renforcer leurs compétences techniques, d'étendre leur réseau de contacts et de participer activement au développement du milieu chorégraphique professionnel à Genève, à travers leurs échanges avec d'autres danseurs, chorégraphes et pédagogues.

Série annuelle de workshops ou de modules de formation continue pour danseurs professionnels désireux d'explorer les liens entre théâtralité et performance.

- Objectif :** Participer activement au développement du milieu chorégraphique professionnel à Genève en offrant des opportunités de formation continue aux danseurs de la région.

Autres activités

Reprises

Comme certains de nos fidèles spectateurs, au cours des dernières années, plusieurs programmeurs nous ont confié qu'ils gardaient un souvenir mémorable de la pièce créée en 2004, *Le poids des éponges* et qu'ils souhaiteraient vivement la revoir et la programmer.

Le coût considérable qu'engendre une reprise, surtout pour une pièce comme celle-ci (décors et costumes importants, rôles spécifiques...) et l'absence de sources financières pour de telles activités, nous a jusqu'ici contraints à renoncer, malgré notre envie.

Cependant, suite au succès de la reprise en 2010 de *Vaguement derrière* (création 2004) au Tanztheater Bielefeld, nous avons approché son directeur artistique et lui avons proposé une reprise et réadaptation du *Poids des éponges* qui serait une collaboration entre Alias et sa compagnie.

Nous sommes donc à ce jour en discussion pour créer une version de cette pièce avec 18 danseurs (dont 5 à 6 danseurs d'Alias) avec une tournée de plusieurs séries de dates en Suisse et en Allemagne. Une version pour 11 danseurs, similaire à la version de 2002, sera montée en parallèle afin d'en favoriser la diffusion au niveau international.

Annexe 2: Plan financier triennal

Alias

2012

2013

2014

BUDGET PREVISIONNEL

CHARGES

Total salaires annuels	712'167	775'379	669'076
salaires fonctionnement	363'487	363'487	363'487
salaires créations	123'483	207'084	144'447
salaires tournées	209'321	190'402	145'265
salaires projets pédagogiques et de médiation	15'876	14'406	15'876

Total frais de production et tournées	214'450	171'100	142'000
créations	54'900	39'200	42'000
tournées	159'550	131'900	100'000

Total frais d'exploitation	105'230	126'430	109'990
frais administratifs	17'600	18'350	19'100
frais de fonctionnement	82'830	102'980	85'790
frais de promotion	4'800	5'100	5'100

Total frais projets pédagogiques et de médiation	5'000	5'000	5'000
--	-------	-------	-------

Total frais cours et formation	7'520	0	9'220
--------------------------------	-------	---	-------

Amortissements	1'000	0	3'500
----------------	-------	---	-------

Total des charges annuelles	1'045'367	1'077'909	938'786
-----------------------------	-----------	-----------	---------

PRODUITS

Total des subventions et dons	697'000	738'000	718'000
convention de soutien conjoint	485'000	485'000	485'000
aides à la création	160'000	180'000	175'000
aides aux tournées	40'000	35'000	38'000
aides aux projets pédagogiques et de médiation	12'000	13'000	20'000
autres subventions	0	25'000	0

Vente des spectacles et coproductions	371'700	276'450	238'900
---------------------------------------	---------	---------	---------

Produits divers	8'600	2'600	10'600
-----------------	-------	-------	--------

Total des produits annuels	1'077'300	1'017'050	967'500
----------------------------	-----------	-----------	---------

Résultat	31'933	-60'859	28'714
-----------------	---------------	----------------	---------------

Total des salaires annuels	712'167	775'379	669'076
salaires bruts A/V	603'532	657'101	567'014
charges annuelles 18%	108'636	118'278	102'062

	Nombre	Quantité	Unité	%	Tarif 2012			
SALAIRES FONCTIONNEMENT						363'487	363'487	363'487
Direction artistique	1	12 mois		100	6'800	81'600	81'600	81'600
Administration	1	12 mois		100	6'000	72'000	72'000	72'000
Promotion / diffusion	1	12 mois		100	6'000	72'000	72'000	72'000
Direction technique	1	12 mois		60	6'700	48'240	48'240	48'240
Responsable pédagogique	1	12 mois		30	5'700	20'520	20'520	20'520
Comptabilité	1	12 mois		20	5'700	13'680	13'680	13'680
Charges sociales		18%				55'447	55'447	55'447

	Nombre	Quantité	Unité	%	Tarif 2012			
SALAIRES CREATIONS (hors salaires fonctionnement)						123'483	207'084	144'447
Danseurs	10 / 7 / 3	1 / 3 mois			5'000	50'000	105'000	45'000
Danseur / assistant	1	2+1 / 3 mois			5'200	15'600	15'600	15'600
Assistante à la chorégraphie	1	3 mois			5'300	0	15'900	15'900
Création lumières						12'500	7'500	7'500
Création costumes						6'000	6'500	6'500
Création accessoires						2'000	0	2'000
Création musique						0	3'000	12'000
Scénographie						5'000	8'500	8'500
Technicien / Auxiliaire					5'500	5'500	0	0
Vacances		8.33%				8'047	13'495	9'413
Charges sociales		18%				18'836	31'589	22'034

	Nombre	Quantité	Unité	%	Tarif 2012			
SALAIRES TOURNEES (hors salaires fonctionnement)					journalier	209'321	190'402	145'265
Régisseur son	1	(base = 3.5 j. /date)			280	7'350	9'800	7'840
Danseurs <i>Sideways rain</i>	14	(base = 2.5 j. /date)			230	104'650	64'400	32'200
Danseurs <i>Poids des éponges</i>	11	(base = 2.5 j. /date)			230	37'950	37'950	25'300
Danseurs <i>Jeuil... / Boléro</i>	8	(base = 2.5 j. /date)			230	13'800	36'800	36'800
Danseurs <i>Créa 2014</i>	5	(base = 2.5 j. /date)			230	0	0	11'500
Danseur <i>Les Cabots</i>	1	(chorégraphe, salaire sous fonctionnement)				0	0	0
Vacances		8.33%				13'640	12'408	9'466
Charges sociales		18%				31'930	29'044	22'159

	Nombre	Quantité	Unité	%	Tarif 2012			
SALAIRES PROJETS PEDAGOGIQUES ET DE MEDIATION					journalier	15'876	14'406	15'876
Danseur / Assistant	1	22 jours			235	5'170	5'170	5'170
Intervenants / danseurs	div.	25 / 20 jours			230	5'750	4'600	5'750
Musicien	1	forfait				1'500	1'500	1'500
Vacances		8.33%				1'035	939	1'035
Charges sociales		18%				2'422	2'198	2'422

Total frais de production et tournées	214'450	171'100	142'000
---------------------------------------	---------	---------	---------

CREATIONS	54'900	39'200	42'000
Défraiement, déplacement, séjour, permis et visa	1'000	4'000	3'500
Costumes	11'400	8'000	5'000
Décor	17'500	10'000	18'000
Musique	1'250	500	1'000
Lumières + achat et location matériel technique	4'500	4'000	2'000
Accessoires	3'000	2'000	2'000
Photo + Vidéo	8'250	5'200	5'500
Documentation	1'000	500	500
Promotion / graphisme	6'000	4'000	4'000
Audition - workshop	500	500	0
Charges extraordinaires et divers	500	500	500

TOURNEES	159'550	131'900	100'000
Défraiement, déplacement, séjour, permis et visa	127'800	104'400	74'400
Costumes et accessoires	4'250	3'000	2'500
Décor	1'200	1'200	2'000
Lumière	300	300	300
Achat et location matériel technique	500	500	500
Transport du décor	22'700	21'000	18'000
Promotion et représentation	800	800	800
Frais reprise de rôle	200	200	200
Autres frais de tournées (droits d'auteurs)	300	300	300
Frais d'assurances	1'500	200	1'000

Total frais d'exploitation	105'230	126'430	109'990
----------------------------	---------	---------	---------

FRAIS ADMINISTRATIFS	17'600	18'350	19'100
Intérêt - frais bancaires et postaux	400	400	400
Frais de port généraux	700	700	700
Téléphone	6'000	6'250	6'500
Honoraires fiduciaire	5'000	5'250	5'500
Assurance - impôts - taxes	4'000	4'250	4'500
Charges extra et divers	500	500	500
Abonnements - Cotisations	200	200	200
Défraiement et déplacement administratf	500	500	500
Autres frais de personnel	300	300	300

FRAIS DE FONCTIONNEMENT	82'830	102'980	85'790
Loyer	56'280	57'480	58'740
Charges : chauffage, électricité...	9'000	9'250	9'500
Entretien des véhicules	4'000	4'000	4'000
Parking, carburant....	1'500	1'500	1'500
Entretiens et aménagement des locaux	3'250	3'250	3'250
Entretien et achat matériel technique	500	8'000	500
Frais informatiques	800	12'000	800
Fournitures de bureau	7'000	7'000	7'000
Charges extraordinaires et divers	500	500	500

FRAIS DE PROMOTION	4'800	5'100	5'100
Frais déplacement et séjour	500	500	500
Frais de représentation	500	500	500
Frais de port	1'500	1'800	1'800
Frais extraordinaires et divers	500	500	500
Site internet	800	800	800
Support à graver - CD - DVD	1'000	1'000	1'000

Total frais projets pédagogiques et de médiation	5'000	5'000	5'000
--	-------	-------	-------

Défraiement, déplacement, séjour, permis et visa	1'000	1'000	1'000
Costumes	1'000	1'000	1'000
Décor	500	500	500
Musique	1'500	1'500	1'500
Documentation	500	500	500
Charges extraordinaires et divers	500	500	500

Total frais cours et formation	7'520	0	9'220
--------------------------------	-------	---	-------

Honoraires professeurs invités	5'520	0	6'720
Défraiement, déplacement, séjour	1'500	0	2'000
Promotion et représentation / charges diverses	500	0	500

Total des subventions et dons	697'000	738'000	718'000
-------------------------------	---------	---------	---------

CONVENTION CONJOINTE	485'000	485'000	485'000
Ville de Genève	190'000	190'000	190'000
Etat de Genève	160'000	160'000	160'000
Pro Helvetia	90'000	90'000	90'000
Commune de Meyrin	45'000	45'000	45'000

AIDES A LA CREATION	160'000	180'000	175'000
Fondation Meyrinoise pour la promotion culturelle	105'000	140'000	100'000
Loterie Romande	20'000	0	35'000
Autres fondations	35'000	40'000	40'000

AIDE AUX TOURNEES	40'000	35'000	38'000
Corodis	30'000	25'000	25'000
Pro-Helvetia - antennes internationales	10'000	0	8'000
Pour-cent culturel Migros	0	10'000	5'000

AIDES AUX PROJETS PEDAGOGIQUES ET DE MEDIATION	12'000	13'000	20'000
Commune de Meyrin - Service des actions sociales et de la jeunesse	2'000	5'000	5'000
Fondation Meyrinoise et autres fondations	10'000	8'000	15'000

AUTRES SUBVENTIONS	0	25'000	0
Loterie Romande - matériel technique et informatique	0	25'000	0

Vente des spectacles et coproductions	371'700	276'450	238'900
--	----------------	----------------	----------------

Cachets de cession	303'200	229'950	179'100
Coproductions	40'000	20'000	30'000
Remboursements de frais	22'200	23'400	28'200
Cachets de projets pédagogiques et workshops	6300	3100	1600

Produits divers	8'600	2'600	10'600
------------------------	--------------	--------------	---------------

Cotisations Alias	100	100	100
Produits financiers	500	500	500
Produits cours et formation	6'000	0	8'000
Autres produits	2'000	2'000	2'000

Annexe 3: Tableau de bord

valeurs cibles	2012	2013	2014
-------------------	------	------	------

Indicateurs généraux

Personnel fixe	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	4.1			
	Nombre de personnes	6			
Personnel intermittent	Nombre de semaines par année	230			
	Nombre de personnes	50			

Indicateurs d'activité

Nombre de représentations	Nombre total de représentations durant l'année	25			
Nombre de productions	Nombre de spectacles réalisés par la compagnie durant l'année	2 créations entre 2012 et 2014			
Nombre de reprises	Nombre de spectacles en reprise durant l'année	3			
Nombre de représentations en tournée	Nombre de représentations dans les autres régions linguistiques suisses et/ou à l'étranger	18 par année minimum en moyenne			
Lieux	Nombre de lieux des tournées dans les autres régions linguistiques suisses et/ou à l'étranger (joindre liste en annexe)	10 lieux différents min.			
Nombre de spectateurs	Nombre de spectateurs ayant assisté aux représentations à Genève	2000			
	Nombre de spectateurs ayant assisté aux représentations en tournée (détail par tournée)	5400			
Activités pédagogiques	Nombre d'heures destinées à des élèves de la commune de Meyrin	15h min. par année			
	Nombre d'élèves du DIP ayant participé à des activités pédagogiques (y.c. élèves de Meyrin)	120			

Indicateurs financiers

Charges de production	Charges de production+coproduction+accueil	cf. plan financier			
Charges de fonctionnement	Charges totales - charges de production				
Recettes propres	Billetterie+autres recettes propres+dons divers				
Subventions	Subventions Etat+Villes GE et Meyrin+PH (y.c. subv. en nature)				
Recettes totales	Recettes propres+subv. Etat+Villes GE et Meyrin+PH+autres recettes				
Charges totales	Charges totales y.c. amortissements				
Résultat d'exploitation	Résultat net				

Ratios

Part d'autofinancement	Recettes propres/total recettes	min. 40%			
Part de financement public	Subventions/total recettes	max. 60%			
Part des charges de production	(Ch. de production+coproduction)/ charges totales	50%			
Part des charges de fonctionnement	Charges de fonctionnement/charges totales	50%			
Taux de fréquentation	Nb de spectateurs/nb de spectacles x nb de places	min. 75%			
Taux de rayonnement	Nb de représentations en tournée/nb de représentations total durant l'année	55%			

Annexe 4: Formulaire des tournées

Tournées 2012

Compagnie Alias

SUISSE ALEMANIQUE ET ITALIENNE					
Dates	Lieu	Théâtre / Festival	Pièce présentée	Nbr. de représentations	Nbr. de spectateurs

ETRANGER					
Dates	Lieu	Théâtre / Festival	Pièce présentée	Nbr. de représentations	Nbr. de spectateurs

Tournées 2013
Compagnie Alias

SUISSE ALEMANIQUE ET ITALIENNE					
Dates	Lieu	Théâtre / Festival	Pièce présentée	Nbr. de représentations	Nbr. de spectateurs

ETRANGER					
Dates	Lieu	Théâtre / Festival	Pièce présentée	Nbr. de représentations	Nbr. de spectateurs

Tournées 2014

Compagnie Alias

[illegible][illegible]